

CENTRE NATIONAL DE GESTION

REGLEMENT DES EPREUVES DE VERIFICATION DES CONNAISSANCES

REGLES GENERALES

Les téléphones portables ainsi que tout objet de communication doivent être éteints, rangés dans les sacs qui doivent être disposés en dehors de la zone des tables de composition.

Il est interdit de consulter tout document, sur quelque support que ce soit, autre que ceux qui sont remis.

Le port de bouchons d'oreilles, de casque ou tout dispositif de protection antibruit n'est pas autorisé afin de permettre la bonne audition des consignes.

Les oreilles doivent être dégagées pendant la totalité des épreuves afin de permettre aux surveillants de vérifier l'absence de dispositifs intra-auriculaires non autorisés.

De la distribution des sujets jusqu'au ramassage des cahiers d'épreuves, toute communication est interdite, quel qu'en soit le prétexte ou la nature. En cas de besoin, les candidats doivent s'adresser exclusivement aux surveillants présents dans la salle.

Les candidats doivent se conformer aux annonces faites avant, pendant et après l'épreuve.

Les candidats ne peuvent quitter la salle qu'à la fin de l'épreuve et après comptage des cahiers d'épreuves.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment y compris aux toilettes.

Le déplacement aux toilettes n'est pas autorisé.

Toute fraude, tentative de fraude ou non respect du règlement du concours de la part du candidat est puni pénalement. Ces comportements sont passibles de la répression prévue par la loi du 23 décembre 1901 et sanctionnés par un renvoi immédiat.

CONSIGNES AUX CANDIDATS

Les candidats doivent :

- 1 S'assurer que le cahier est complet : les pages doivent se suivre sans interruption de la page 1 à la page 12.
- 2 Inscrire le numéro de l'épreuve (1, 2,) et noter la spécialité sur la première page de couverture du cahier d'épreuve.
- 3 Utiliser uniquement des encres de couleur bleue ou noire.
- 4 Ne pas utiliser de surligneur, l'effaceur blanc est quand à lui autorisé.
- 5 Ecrire lisiblement sur les seules feuilles numérotées recto-verso. Ne pas rédiger sur les pages de couverture cartonnées et ne porter aucun signe distinctif sur le cahier.
- 6 Répondre impérativement dans l'ordre des questions. Numérotez chaque question.
7. N'arracher aucune page du cahier d'épreuves.
- 8 Ne joindre aucun brouillon, quel qu'il soit, au cahier d'épreuves. Il ne sera pas corrigé.
- 9 Avant de rendre le cahier d'épreuve, vérifier que l'étiquette d'identification est collée à l'emplacement prévu ;

NE FAIRE AUCUNE RECTIFICATION MANUELLE sur cette étiquette, mais utiliser le document prévu à cet effet (à demander au surveillant).

Déroulé des épreuves :

Afin de respecter l'égalité des chances des candidats et de faciliter la distribution des sujets et le ramassage des cahiers, les candidats devront se mettre debout pendant la distribution des sujets et ne pourront s'asseoir que lorsque tous les sujets auront été distribués au TOP qui leur sera donné. Il sera fait de même à la fin des épreuves pour le ramassage des cahiers.

Il est rappelé qu'aucun départ anticipé n'est autorisé.